AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-7-77138674

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 50 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 88 - 20 JUILLET 1977

VIGNE

MILDIOU

La situation continue d'être préoccupante : si de nombreux vignobles sont à peu près indemnes, certains sont sérieusement attaqués malgré les traitements. Dans tous les cas, cependant, la protection devra être maintenue.

Actuellement, le traitement préconisé le 8 Juillet arrive en fin d'efficacité et un renouvellement général est conseillé. Palissage et rognage améliorent la pénétration des produits et assurent ainsi une meilleure efficacité. Nous rappelons aussi qu'il faut impérativement traiter les deux côtés des rangs, et bien protéger les grappes. Les produits cupriques sont désormais à préférer en raison de leur meilleure persistance.

OIDIUM

Cette maladie reste menacante. Ne pas négliger la protection.

POMMIERS - POIRIERS

TAVELURE

Dans de nombreux vergers, on constate la présence de taches sur feuilles et sur fruits en abondance. La lutte doit être poursuivie vigoureusement, en employant de préférence des produits systémiques, pour empêcher de nouvelles contaminations sur fruits, et bloquer la progression du champignon sur les feuilles.

CARPOCAPSE

Le premier vol se termine dans les Gâtines, mais en raison des conditions très favorables aux pontes et incubations au début du mois, la protection doit être maintenue jusqu'au 25 Juillet.

MAIS

PYRALE du MAIS

Les sondages que nous avons pu réaliser en culture sont trop peu nombreux pour qu'on puisse dresser une véritable carte des régions infestées. Dans certains secteurs (Châtelleraudais, Marais d'Aigre) les attaques sont nettement plus fortes que l'an dernier, et le seuil de dégât est nettement atteint. Dans d'autres cas, on trouve très peu de pontes, et il est certain que les sècheresses passées, avec souvent un ensilage précoce des cultures, en sont la cause.

Ce sont les observations au niveau de chaque parcelle qui doivent permettre de décider s'il faut ou non traiter. Si on trouve très peu de pénétrations actuellement (moins de 5 % de pieds touchés par exemple) on pourra sans risque éviter les traitements Ne pas hésiter à nous consulter en cas de doute.

.../...

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

P287

Nous rappelons que les traitements s'effectuent en fin de stade cornet (sortie de panicules mâles), uniquement avec des produits micro-granulés dont la liste suit, à raison de 25 Kg/Ha de spécialité commerciale :

- chlorpyriphos (Dursban 1,5 G) - endosulfan (Thiodan 5 G) - fenitrothion (Pirizol, Sumifène) - parathion (Ekatox granulé 2,5; Sopral microgranulé) - phoxime (Ditox spécial Maïs 2,5 %) - profenophos (Pirizol super 5 %) - tétrachlorvinphos (Gardona 5 G)
- triazophos (Hostathion 5 G).

A cette liste, il faut ajouter les spécialités à base de Bacillus thuringiensis (Dipel, Bactospéine) qui s'emploient à 30 Kg/ha.

/ TABAC /

MILDIOU

Le climat reste très favorable à cette grave maladie et il faut maintenir une protection parfaite des cultures. Des foyers nous ont été signalés dans la Vienne : (Vivonne, Brux, Blanzay) et dans les Deux-Sèvres (Périgné, Vernoux/Boutonne, Clussay), en plus de ceux déjà repérés en Charente-Maritime.

TRAITEMENT des SOLS au BROMURE de METHYLE

RECOMMANDATIONS aux PERSONNES, ENTREPRISES et GROUPEMENTS AGREES

et aux UTILISATEURS

La limitation des résidus bromés devient de plus en plus nécessaire pour les cultures légumières mises en place sur un sol désinfecté.

Un document général envoyé aux conseillers horticoles intéressés et intitulé "La désinfection des sols au bromure de méthyle - Limitation des résidus bromés dans les légumes" fait une large part aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ce but.

Ces mesures techniquement nécessaires se situent aux trois stades suivants ;

- Au niveau de la préparation du terrain pour le traitement : la température, l'humidité relative, la porosité, les matières organiques et les amendements calcaires.

- Au niveau du traitement proprement dit : la dose, la durée de contact, la fréquence du traitement.

- Au niveau de la préparation du terrain pour la remise en culture : l'aération, le "lessivage".

Il convient de travailler en collaboration avec les agriculteurs et de les aider :

- par des conseils,

- par la mise en application des mesures appropriées, détaillées dans le document ci-dessus indiqué.

../...

LES MALADIES de CONSERVATION de la POMME de TERRE (Suite)

2°/ MOYENS CHIMIQUES

A - POMMES de TERRE de CONSERVATION

Bien que n'ayant aucune action directe sur les maladies de conservation, les traitements d'inhibition de germination contribuent, par leur effet sur l'état physiologique des tubercules, à maintenir un bon état sanitaire en cours de conservation. Si les pommes de terre doivent être conservées plusieurs mois, il est nécessaire d'utiliser un inhibiteur chimique de germination. Quelque temps après la récolte, ce produit, sous forme de poudre, est mélangé aux tubercules de façon aussi homogène que possible, lorsque ceux-ci sont propres et secs

Produits autorisés :	. chlorprophame (CIPC)	=	
	. prophame (IPC)	=	dose selon les
	. chlorprophame + prophame	=	spécialités

TOUS LES AUTRES PRODUITS SONT INTERDITS EN TRAITEMENT DES TUBERCULES DESTINES A LA CONSOMMATION HUMAINE ET ANIMALE.

B - POMMES de TERRE de SEMENCE

Techniquement, il est préférable de traiter dans les quinze jours qui suivent la récolte, ou immédiatement après triage, notamment dans le cas de phoma.
La fumigation nécessite des locaux étanches et un dispositif de ventilation
Le trempage doit être suivi d'un bon ressuyage des tubercules, sinon des pourritures bactériennes risquent de se développer.
La pulvérisation fine est une technique intéressante, qui évite l'inconvénient précédent, mais elle exige une parfaite mise au point et des tubercules très propres.

C - LOCAUX et MATERIELS

La désinfection des locaux de conservation et des matériels divers de récolte et de conditionnement s'impose en utilisant, en lessivage, à raison d'un litre de solution par mètre carré, l'un des produits suivants :

- crésyl = 10 l pour 100 l d'eau
- formol = 5 l pour 100 l d'eau
- eau de javel = 3 l pour 100 l d'eau
- oxyquinoléine = 0,4 l de Cryptonol liquide pour 100 l. d'eau

Cette désinfection est efficace à la condition que le lessivage soit réalisé sur des parois et du matériel soigneusement nettoyés.

La sacherie peut être désinfectée par fumigation si les sacs ne sont pas serrés en balles.

- formol = une bombe pour 15 m3
- soufre = 150 g/m3

Durée de la fumigation : 24 à 48 heures. Le matériel métallique est susceptible d'être détérioré.

o

o o

A moins d'un problème particulier, qui requiert un traitement spécifique, il convient de rechercher un produit aussi polyvalent que possible afin de réduire les coûts de production.

P.1.288

FONGICIDES AUTORISES A LA VENTE POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES DE POMMES DE TERRE (+)

Matières Actives	Doses m.a.	Spécialités commerciales	Gale argentée	Phoma	Rhizoctone	Observations
aminobutane	28 g/q	Butafume				Fumigation
bénomyl	200 g/hl 6 g/q	Benlate	+	+ +	+	Trempage 5 minutes Pulvérisation fine
carbendazime	200 g/hl	Bavistine			+	Trempage 5 minutes
aldéhyde formique à 35 %	1 l/hl 1 bombe/15 m3	formol			+	Trempage 5 minutes Fumigation
proridione	200 g/hl	Rovral	+	?	+	Trempage 5 minutes
mancozèbe	240 g/q	Dithane M 45 Sandozèbe			+	Poudrage
méthylthiophanate	400 g/hl 350 g/hl 280 g/hl	Pelt 44	+	+	+	Trempage 5 minutes
thiabendazole	240 g/hl 6 g/q	Tebuzate		+ +		Trempage 5 minutes Pulvérisation fine
<u>Associations</u> : carbendazime + manèbe	120 g/hl +1000 g/hl	Bavistine M Grex TX Cérébel N			+	Trempage 5 minutes
manèbe + thiabendazole	300 g/hl +180 g/hl	Manoran T Z	+		+	Trempage 5 minutes

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"POITOU-CHARENTES" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 20 Juillet 1977 - Précédente Note : Bulletin n° 87 - 8 Juillet 1977

N° du papier de presse : 535 AD -